



## ***Appel à communications***

*Colloque international professionnel, scientifique et culturel  
Canada-Afrique-Amérique latine et les Caraïbes*

---

**En présentiel** : Centre des congrès de Québec (Canada)

**Date** : 24, 25 et 26 octobre 2024

### **Symposium**

#### **THEME. Pour une gouvernance efficace de l'éducation et de la formation**

- **Abdoulaye Anne**, Ph.D., Professeur titulaire – Directeur | Département des fondements et pratiques en éducation | Faculté des sciences de l'éducation | Université Laval
- Courriel : [abdoulaye.anne@fse.ulaval.ca](mailto:abdoulaye.anne@fse.ulaval.ca)

#### **Mise en contexte**

Dans le champ des politiques publiques, la gouvernance est l'exercice de l'autorité, de l'orientation et de la responsabilisation. Elle désigne, au sens large, un ensemble de principes, de pratiques et d'organes régissant les modalités de coordination, d'interaction et de répartition des pouvoirs entre les acteurs d'une organisation, ainsi que les relations entre cette dernière et son environnement (Rijpens, 2014). Pour cet auteur, elle permet de veiller à ce « que les actes de l'organisation soient cohérents avec ses objectifs, que les intérêts des principales parties prenantes soient préservés et que ces parties prenantes bénéficient des activités de l'organisation » (p. 161). Elle est, selon Paquet (2008), tout à la fois une manière de voir, un outil diagnostic, un instrument d'intervention permettant de déceler des failles et d'apporter des correctifs appropriés. La structure de gouvernance définie par les lois et règlements détermine les rôles, les relations et les paramètres d'action des acteurs (ou les rôles et responsabilités des parties prenantes) d'une organisation, autrement dit, le cadre, les pouvoirs et les processus qui l'organisent. Les pratiques de gouvernance peuvent avoir d'importantes répercussions sur les personnes et les organisations. Lorsque la gouvernance d'une organisation est efficace, le niveau de confiance du public envers cette dernière augmente. Les recherches récentes en matière de gouvernance nous apprennent que fonder ou baser des pratiques de gouvernance sur des données probantes est un gage d'efficacité, en ce que cela permet d'adopter les meilleures approches, politiques et stratégies connues. C'est ainsi la bonne conception d'un système de gouvernance a une incidence marquée sur son efficacité en matière d'élaboration de politiques, de prise de décisions et de pratiques opérationnelles.

Le présent appel à communications porte sur une activité de partage de connaissances sur la gouvernance de l'éducation et de la formation en Afrique destinée à mettre en évidence les défis auxquels les acteurs de ce secteur sont confrontés et à partager des avancées et des innovations susceptibles de mener à une amélioration des interventions dans le secteur. L'appel s'adresse aux chercheurs, enseignants et autres acteurs clés de l'éducation ainsi qu'aux acteurs du monde socio-économique et du développement intéressés par la question de l'amélioration de la gouvernance éducation en Afrique.

## Questions

L'activité envisagée tentera de répondre aux questions qui suivantes :

- Quels seront les modes de gouvernance éducative ou de gouvernance des réseaux éducatifs les plus pertinents, efficaces et efficients actuellement reconnus ?
- Qu'en est-il des meilleures pratiques éprouvées de gestion des systèmes et des établissements d'éducation aux différents niveaux (local, national, régional) ?
- Comment assurer les modifications nécessaires des postures et des interventions en matière de gouvernance éducative pour un pilotage de grande qualité des systèmes et des établissements d'éducation ?
- Comment mettre à profit de manière optimale les expertises, notamment des membres de la diaspora pour aider à répondre aux besoins pressants d'amélioration des interventions ?
- Quel est le rôle du numérique et de l'IA dans cette quête de gain qualitatif en gouvernance de l'éducation et de la formation en Afrique ?

## Axes thématiques

Les contributions attendues devront porter sur l'un ou l'autre des axes suivants :

- Modes de gouvernance de l'éducation et la formation en Afrique : état des lieux des défis et des pratiques efficaces avérées
- Gestion du changement de la gouvernance éducative en Afrique
- Optimisation des contributions et des expertises pour l'amélioration des interventions en matière de gouvernance de l'éducation et de la formation en Afrique
- Rôle du numérique et de l'IA dans l'amélioration de la gouvernance de l'éducation et de la formation en Afrique

## Modalités de proposition d'une communication au symposium

- **Les propositions de communication, incluant le titre (30 mots maximum) et un résumé (300 mots) doivent être envoyées à [symposium.gouvernance@aipdp.org](mailto:symposium.gouvernance@aipdp.org) au plus tard le 31 juillet 2024.**

## Références bibliographiques

- Bardi, A.-M., & Véran, J.-P. (2020). Vers une gouvernance apprenante. *Revue internationale D'éducation De Sèvres*, 105–112, 105–112.
- Bartoli, A., & Trébucq, S. (2022). Enjeux des transformations organisationnelles et stratégiques : cas d'universités et d'hôpitaux. *Gestion et Management public*, 10–1(1), 6–6.
- Bouvier, A. (2012). *La gouvernance des systèmes éducatifs*. (2e éd.). Paris: PUF.
- Brabant, C., Bernatchez, J. et Caneva, C. (2020). *La gestion du changement à l'école. Petit manuel à l'intention des cadres scolaires*. Québec : PUQ.
- Le Galès, P. (2014). « Gouvernance ». In L. Boussaguët, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (4e éd.), (p. 299-308). Paris : Presses des Sciences Po.
- Paquet, G. (2008). *Gouvernance mode d'emploi*. Montréal. Liber.
- Rijpens, J. (2014). La gouvernance. Dans S. Mertens (dir.), *La gestion des entreprises sociales*. Edi-Pro.